

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

Les résultats en page 4

Un quatrième mandat pour Jean-Pierre Meur et son équipe



Actualités



Au printemps,
quelques
règles
.....
05

Familles



La réforme
des rythmes
scolaires
sur les rails
.....
08



Édito du Maire

Madame, Monsieur,

Je remercie au nom de l'UCVB toutes les personnes qui nous ont manifesté leur soutien et qui ont permis de reconduire notre équipe à la tête de la commune. Ce résultat traduit, me semble-t-il, la reconnaissance du travail effectué au cours des mandats précédents ainsi que le respect des engagements pris.

Je déplore cependant le manque d'intérêt d'une partie de nos habitants pour ce scrutin local. Qu'en sera-t-il pour les prochaines élections, notamment les "européennes", qui vont avoir lieu le 25 mai ? Le phénomène est général dans notre pays. Les affaires successives relatées par les médias donnent, il est incontestable, une mauvaise image du monde de la politique et des élus. Il ne faut cependant pas caricaturer et généraliser ces situations. Une très grande proportion des représentants des 36 000 communes françaises est passionnée par la chose publique, à l'écoute de ses concitoyens et au service de l'intérêt général.

J'ai essayé avec mes colistiers, au fil des mandats précédents, de faire cela du mieux possible. Il en sera de même pour celui-ci, j'en fais la promesse.

Votre maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

Retour en images	3
Actualités	4
Familles	8
Loisirs	10
Infos pratiques	11
Agenda	12

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois

Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : Sylvie Macquet

et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

Distribution de
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur

Photo : dominiquedl



15 mars

Carnaval de Bineau

Si le carnaval de Bineau a été des plus classiques, avec les traditionnels échassiers et l'embrasement de Bineau, le spectacle en revanche a surpris par son interactivité. Montés sur scène, quatre enfants se sont inventés chevaliers, participant activement à l'ensemble du spectacle. Une représentation particulièrement appréciée.

Photo : dominiquedl



2 mars

Au Tennis Club

Félicitations au jeune Urbisylvain Hugo Morineau (en blanc) qui a atteint la finale du tournoi de tennis des Ulis dans la catégorie 10 ans. Après avoir remporté de belle manière la demi-finale face à un jeune espoir faisant partie de l'équipe de la ligue de Tennis de l'Essonne, il s'est malheureusement incliné en finale face à un autre joueur de la même équipe. Il s'est promis l'année prochaine de ramener le trophée à La Ville du Bois !



14 mars

Carnaval de la petite enfance

Les tout-petits ont défilé de la mairie au petit gymnase, déguisés et heureux. Deux musiciens les ont ensuite fait danser sur le thème "Voyage autour du monde". Le carnaval s'est terminé par un repas confectionné par les parents et les assistantes maternelles.

ELECTIONS

Un quatrième mandat pour Jean-Pierre Meur et son équipe

Les élections municipales et communautaires ont eu lieu à La Ville du Bois en un seul tour. Le 23 mars, la liste conduite par le Maire sortant, Jean-Pierre Meur, est arrivée

en tête avec 61,60% des voix. Celle menée par Olivier Voisin (Vivre Autrement) obtient 24,63 % des voix et celle d'Arnaldo Giarmana (EDVDB) 13,76 %. Fait marquant de

cette élection : l'abstention. Elle a atteint un taux record : 44,47 % à La Ville du Bois (38,60 % au niveau national).

L'élection municipale

La Ville du Bois compte, comme auparavant, 29 conseillers municipaux : 24 pour UCVB, 3 pour Vivre Autrement, 2 pour EDVDB. Le premier conseil municipal de ce mandat vient de se tenir. Il a permis l'élection de Jean-Pierre

Meur, Maire, et des maires-adjoints :

- 1^{er} adjoint : Jacky Carré
- 2^e adjoint : Anne Berchon
- 3^e adjoint : Frédéric Delattre
- 4^e adjoint : Martine Peureux
- 5^e adjoint : Marcel Brun

- 6^e adjoint : Marie-Claude Mortier
- 7^e adjoint : Dimitri Lavrentieff
- 8^e adjoint : Marie-Claude Karnay

Les délégations seront communiquées dans La Feuille du Bois de mai.

	Mairie (bureau 1)		Escale (bureau 2)		Renondaines (bureau 3)		Escale (bureau 4)		Total La Ville du Bois	
	Nb voix	%	Nb voix	%	Nb voix	%	Nb voix	%	Nb voix	%
Vivre Autrement	152	25,94%	154	26,78%	176	24,96%	139	21,22%	621	24,63%
UCVB	358	61,09%	328	57,04%	425	60,28%	442	67,48%	1553	61,60%
EDVDB	76	12,97%	93	16,17%	104	14,75%	74	11,30%	347	13,76%
TOTAL	586		575		705		655		2521	
Inscrits	1133		1167		1212		1168		4680	
Votants	598	52,78%	598	51,24%	725	59,82%	678	58,05%	2599	55,53%
Blancs/nuls	12	1,06%	23	1,97%	20	1,65%	23	1,97%	78	1,67%
Exprimés	586	51,72%	575	49,27%	705	58,17%	655	56,08%	2521	53,87%
Abstentions	535	47,22%	569	48,76%	487	40,18%	490	41,95%	2081	44,47%

L'élection communautaire

Les conseillers communautaires sont issus de la liste des conseillers municipaux. En glissant leur bulletin dans l'urne, les Urbisylvains ont donc élu trois conseillers. Les voix issues du scrutin ont permis la répartition des sièges comme suit :

	Nb de sièges	Conseillers communautaires
Vivre Autrement	0	
UCVB	3	Jean-Pierre Meur, Anne Berchon, Jacky Carré
EDVDB	0	

La liste complète des élus

sur www.lavilledubois.fr > La mairie > L'équipe municipale

PRINTEMPS

Quelques règles pour bien vivre ensemble

"Le printemps est arrivé, sors de ta maison [...]. Dépêche-toi, dépêche-toi, ne perds pas de temps, taille ton arbre et sème ton champ !". Michel Fugain ne pouvait pas mieux le dire. Lorsque les bourgeons éclosent, il est temps de s'activer dehors. Rappel de quelques règles pour bien vivre ensemble.

1 Il convient à chaque habitant de tailler ses haies autour de sa propriété, pour éviter des situations dangereuses (par exemple, un piéton obligé de descendre du trottoir pour poursuivre son chemin).



Dans le cas où cette obligation n'est pas respectée, et après mise en demeure, le Maire peut faire procéder à la taille réglementaire qui sera facturée à l'occupant.

Les arbres et arbustes doivent pousser à une distance minimale de 2 mètres par rapport à la limite séparative s'ils ont une hauteur supérieure à



2 mètres, et à une distance de 50 centimètres si leur hauteur est inférieure à 2 mètres.

2 Après la taille, les branchages doivent être mis en fagots. Ceux-ci ne doivent pas dépasser un mètre et les sacs (5 maximum) doivent rester ouverts. Les déchets verts doivent être déposés dans les poubelles, sacs en plastique ou sacs en papier.

3 Le passage de la tondeuse et autres outils bruyants est

autorisé sur la commune pendant les plages horaires suivantes :

- du lundi au vendredi :

9h-12h et 14h-19h ;

- le samedi : 9h-12h et 16h-18h ;

- le dimanche et les jours fériés :

10h-12h et 16h-18h.

4 Le brûlage à l'air libre de tous les déchets (herbes sèches, coupes d'arbres et autres matières végétales) est interdit toute l'année, mais toléré en foyer fermé du 1^{er} septembre au 31 mai, sous réserve de ne pas gêner les voisins.

Le saviez-vous ?

Si les branches de votre arbre empiètent sur la propriété de votre voisin, celui-ci peut vous contraindre à les couper. Cependant, il ne peut le faire lui-même sans autorisation préalable du propriétaire ou du juge. Pour procéder à l'élagage, vous avez un droit d'échelle qui vous autorise à aller chez votre voisin : un accord

écrit de ce dernier est nécessaire pour chaque demande.

Enfin, sachez que si les branches de vos arbres fruitiers dépassent chez le voisin, les fruits qui y poussent vous appartiennent, votre voisin n'est pas autorisé à les cueillir. Cependant, à partir du moment où les fruits tombent au sol sur son terrain, ils lui appartiennent !

Collecte des déchets verts

Le ramassage reprendra tous les lundis à partir du 7 avril, jusqu'à fin novembre.

SYSTÈME D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

Une source d'informations impressionnante !



La communauté d'agglomération Europ'Essonne a développé et mis à la disposition des habitants un "SIG", véritable source d'informations géographiques. Enrichie peu à peu, cette base dispose aujourd'hui de trois applications :

- le tissu économique,
- la thermographie,
- le Très Haut Débit.

Un Système d'Informations Géographiques est un ensemble d'informations réunies dans une base de données : séries statistiques, cartes, images diverses, éléments ponctuels.

En 2011, celui d'Europ'Essonne a d'abord été mis en place pour les services municipaux, dans le but de faciliter les travaux d'aménagement du territoire et d'urbanisation. Il est utilisé, notamment, pour recueillir les informations concernant les parcs d'activités, la faune et la flore, le plan d'exposition au bruit, les transports, les données cadastrales...

En savoir plus sur Cartactiv'E² : www.europessonne.fr > SIG (une aide à l'utilisation est disponible dans l'onglet "Aide")

Au fait, d'où viennent les oies ?

Les oies font partie du paysage urbisylvain, place Beaulieu et dans les douves de la ferme. Mais au fait, d'où viennent-elles ?

On pourrait penser qu'elles ont toujours été là. Pourtant, il n'y a que cinq ou six ans qu'elles ont été introduites par des particuliers domiciliés autour de la mare, place Beaulieu. On en a compté jusqu'à douze. Mais en raison du bruit qu'elles faisaient et parce qu'elles mettaient en danger la faune locale, elles ont été déplacées à la ferme. Les quatre oies de la ferme sont nourries par le gardien municipal. Une seule est restée dans la mare, accompagnant les canards.



BALADE THERMOGRAPHIQUE

Une "première" concluante

Le 25 février dernier, trente Urbisylvains ont vécu une balade pas comme les autres. Accompagnés d'une conseillère info énergie, ils ont "thermographié" cinq habitations. "Il s'agit, à l'aide d'une caméra spéciale, de photographier un pavillon et d'en relever les déperditions d'énergie", explique la conseillère. Les participants se sont aperçus que, souvent, les pertes proviennent des planchers entre deux étages (pont thermique) ou des fenêtres." D'où la nécessité de fermer les volets et, selon les cas, d'isoler les murs par l'extérieur.

Devant le nombre de participants et leur intérêt, une deuxième visite devrait être organisée l'hiver prochain.
Renseignements : 01 69 56 50 33



La carte thermographiée de la ville sur www.lavilledubois.fr > Cadre de vie > Environnement > Economies d'énergie

WWW.LAVILLEDUBOIS.FR

Restez en "contact"

Vous avez une question qui touche la ville ? Vous souhaitez signaler un lampadaire éteint, un nid de poule dans la voirie, des déchets sauvages... ?

En haut à droite du site internet de la ville www.lavilledubois.fr, le picto "Contact" ① vous permet

d'écrire un message. Le formulaire vous demande également de préciser à quel service envoyer votre demande, en fonction d'une liste de thèmes.

Cette rubrique est faite pour faciliter vos relations avec la mairie. N'hésitez pas à en faire usage.



Nouveau

Vous souhaitez savoir ce que dit la presse sur La Ville du Bois ? La rubrique "Espace presse" ②, accessible sur www.lavilledubois.fr (onglet vertical à gauche), recense tous les articles parus sur la commune.

LIVRAISON À DOMICILE

Un repas chaque jour

Ponctuellement ou de façon régulière, les personnes âgées dépendantes, handicapées ou momentanément empêchées, domiciliées sur la commune, peuvent bénéficier de la livraison à domicile de leurs repas. Assuré par la commune et la communauté d'agglomération, le service a lieu toute la semaine. Le repas du dimanche et des jours fériés est amené la veille. Tous les repas sont confectionnés au restaurant scolaire ; ils ne peuvent pas prendre en compte les régimes alimentaires spécifiques.



En bref

Le département en chiffres

L'Essonne est un département où il fait bon vivre, si l'on en croit les chiffres publiés par la Chambre de Commerce et d'Industrie. De 1990 à 2010, sa population a augmenté de 12,4 % (+ 10,6 % en Ile-de-France, + 10,9 % en France). La densité de population s'élève à 674 habitants par kilomètre carré en Essonne, 981 en Ile-de-France et 115 sur la France entière. Le taux de chômage est de 7,7 % au 2^e trimestre 2013 (9,1 % en Ile-de-France, 10,4 % en France).
En savoir plus : www.essonne.cci.fr > Economie > L'Essonne en chiffres

Travaux en bref

■ Antennes relais

Les travaux d'installation de la nouvelle antenne relais, située au lieu dit "le Gros Chêne", seront terminés début avril. Le démontage de l'ancienne structure chemin de la Turaude sera réalisé avant l'été.

■ En direct des Bartelottes

Le chantier avance à pas de géants. Le plancher bas de l'école est réalisé. Les murs de l'école sont en cours d'élévation et le plancher haut du gymnase est presque terminé. Prochaines étapes :

- charpente du gymnase : fin avril,
- charpente de l'école : fin mai début juin.



RYTHMES SCOLAIRES

Sur les rails

La phase de concertation terminée, la municipalité dévoile le projet commun et les modalités de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à La Ville du Bois. Ces modalités ont été validées par les conseils d'école extraordinaires, courant mars. Elles seront appliquées à la rentrée, dès le lundi 1^{er} septembre 2014. La commune continuera d'assurer les activités périscolaires le matin, le midi et le soir (ainsi que le mercredi et pendant les vacances). Une réunion publique, en mai ou juin prochain, en précisera le fonctionnement.

Pour étoffer l'offre éducative déjà en place sur les temps périscolaires, notamment sur la pause du midi, des bénévoles pourraient intervenir auprès des enfants. L'idée est de s'appuyer sur la richesse des habitants, quelque soit leur âge, qui ont envie de transmettre leur savoir ou savoir faire aux plus jeunes.



Jours d'école	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi
Horaires	8h30-11h45 14h-16h	8h30-11h30

- Récupération des enfants par leurs parents
- Ou retour des enfants par les lignes scolaires*

Sortie de l'école >

- Ou participation aux activités périscolaires assurées par la ville

** la ville a demandé au Conseil général d'assurer le transport des primaires y compris le mercredi midi ; prestation assurée sous réserve de cet accord*

Pause du midi >

Poursuite des activités structurées (activités calmes et/ou activités sportives et manuelles) + intervention éventuelle de bénévoles. Augmentation de l'accès des enfants aux locaux sportifs et culturels de la ville.

PRÉVENTION DES RISQUES EN MILIEU SCOLAIRE

Et si le ciel nous tombait sur la tête ?

En cas de catastrophe, la ville a la noble mission d'assurer la sécurité des enfants scolarisés dans ses établissements. C'est ainsi qu'elle a l'obligation de construire un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) pour prévenir les risques majeurs. Les risques principaux, à La Ville du Bois, sont la tempête, le transport de produits chimiques sur la RN 20 et le crash aérien.

Le PPMS est un document qui a pour objectifs :

- de désigner le rôle de chaque adulte dans les écoles, en attendant les consignes locales et nationales ;
- d'équiper les écoles de matériels divers (radios, eau, biscuits...) ;
- de créer des zones de confinement permettant à tous d'attendre en toute sécurité.

Le 4 mars dernier, le lieutenant Philippe Gachet, chef de service Prévision du groupement Centre au service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne, a visité les écoles, en présence des directrices et de représentants de la mairie. Ses dernières consignes vont permettre de rendre actif ce Plan Particulier de Mise en Sécurité avant la fin de l'année.



Nous rappelons aux parents qu'en cas de catastrophe, l'école prend en charge les enfants et assure leur sécurité. Sauf consigne contraire, les parents ne doivent pas se précipiter à l'école pour venir récupérer leur enfant.



ASSISTANTES MATERNELLES

Elles créent leur spectacle

Il était une fois la bibliothèque qui propose aux enfants le kamishibai, sorte de petit théâtre-lecture. Les assistantes maternelles, dans le cadre du Relais Assistantes Maternelles, décident alors d'utiliser cette idée lors du carnaval des petites bêtes, en 2012, puis de la journée de la petite enfance, en mai 2013.



Réfléchir ensemble pour proposer une animation qui sorte de l'ordinaire, c'est ce qui motive les assistantes maternelles

Aujourd'hui, ces mêmes assistantes maternelles cogitent pour proposer un nouveau petit théâtre, lors de la prochaine journée de la petite enfance, en 2015. Martine, Julie, Nadia, Mina, Eliane et Monique, accompagnées par Nelly, éducatrice de jeunes enfants, réfléchissent. Elles cherchent

ensemble des histoires, les testent sur les tout-petits dont elles ont la garde, s'essaient au dessin et à la confection de marionnettes, rassemblent du petit matériel. L'objectif est pour elles de mener un projet ensemble et de proposer aux enfants des animations qui sortent de l'ordinaire. A suivre...

JEUNESSE

L'opération Sac ados, c'est quoi ?

Si vous avez entre 16 et 22 ans, le dispositif Sac ados proposé par le Conseil général vous aide à partir en vacances en toute autonomie sans vos parents, seul(e) ou en groupe, pendant l'été. Vous bénéficiez à la fois d'un accompagnement à la réalisation de votre projet de départ mais également d'une aide financière sous forme de chèques vacances (110€), de chèques alimentaires (40€) et chèques lire (10€).

En savoir plus : www.yatou91.fr > Se déplacer > Partir avec un sac ados

Une Urbisylvaine lauréate

Grâce à l'opération Sac ados, l'Urbisylvaine Marjorie Gesbert est partie dans les Landes, deux semaines pendant l'été 2013, avec deux amis. Ce dispositif les a beaucoup aidés, en leur permettant d'organiser leurs propres vacances sans aide financière de leurs parents. Les objets inclus dans le sac tels que le thermos ont été appréciés.



Rendez-vous mensuels Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin
Vendredis 11 et 18 avril, de 9h à 16h30

→ **Permanence** "pesée et conseils"
Mardi 15 avril, de 13h30 à 16h30.

Sur le parking de l'Escale
(chemin des Berges).

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Tous les mardis de 14h à 16h,
avec la sage-femme de la PMI,
à l'Espace "Les Lutins du Bois"
(face à l'Escale).

Renseignements et inscription :
Maison Départementale
des Solidarités, 01 69 79 93 35

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles,
de rencontres et d'échanges,
réservé aux enfants de moins de 4 ans,
non scolarisés, accompagnés
d'un ou deux adultes familiaux.
Accueil libre et gratuit.

Tous les vendredis de 8h45 à 11h
à l'Espace "Les Lutins du Bois",
face à l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 11 avril : **chasse aux œufs**

Vendredi 2 mai : **fermeture**

Renseignements : 01 69 63 32 72

Les rendez-vous **Loisirs** et associations



L'Aquatique Moto Club organise un rallye le 12 avril
(lire l'agenda en page 12)

AQUATIQUE MOTO CLUB

Joli palmarès !

Par l'Aquatique Moto Club

En 2013, l'Aquatique Moto Club de Linas Montlhéry a été très actif. En dehors des balades et autres organisations du club, certains de ses membres ont participé au championnat de France de tourisme et, en août, au Motocamp à Bredebro au Danemark, où la France termine en tête du classement. Le Motocamp 2014 aura lieu au Portugal.

Le dimanche 2 février, les membres du club ont participé à l'assemblée générale de ligue de tous les motos clubs de l'Ile-de-France où les récompenses sont données pour les résultats de l'année passée.

L'Aquatique Moto Club a brillé de par ses résultats sur le championnat de France de tourisme pour l'année 2013. Bravo et merci à tous pour avoir porté haut les couleurs du club lors du championnat de France de tourisme.



Le club finit 4^e au classement national, 1^{er} pour la ligue d'Ile-de-France. Alexiane Afonso est championne de France en catégorie moins de 25 ans et 5^e au scratch en féminine.

Le Moto Club remercie tous les participants. Amis motocyclistes de La Ville du Bois, si l'envie de partager l'aventure avec nous vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre. "Grand V" et bonne route.

En savoir plus : mc.lm.free.fr



En bref

Secours Catholique

"Ensemble, vivons la fraternité" : le Secours Catholique vous accueille et vous apporte écoute et soutien en tout genre, y compris vestimentaire. Accueil le mardi et le vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30, au 10 rue Ambroise Paré.



Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr > la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques

En raison des élections municipales, l'expression des partis politiques est exceptionnellement suspendue ce mois-ci.

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. **Jeudi 10 avril**, de 14h à 17h, à Linas (mairie, place Ernest Pillon). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Droit des femmes et des familles - Permanences du CIDFF. **Mardi 15 avril**, de 13h30 à 16h30, à La Ville du Bois (23 rue du Grand Noyer). Renseignements : 01 60 79 42 26

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

Conseil en médiation - Information, écoute, orientation. **Mercredi 9 avril**, de 9h à 12h, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. Au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 64 49 59 40

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardis 8 avril**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Conseiller général

Jérôme CAUËT, conseiller général du canton de Montlhéry, reçoit en mairie de Marcoussis, sur rendez-vous. Contacter le 01 60 91 90 05.

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit à Longjumeau (102 rue du Président François Mitterrand) et à Montlhéry (mairie, 1 rue Blanche de Castille). Contacter le 01 69 01 96 05 ou contact@nk-m.fr.

Les transports en commun

■ **Navette** : du lundi au vendredi aux heures de pointe ; circulation en centre ville, vers les zones commerciales, le collège Louis Weiss ; rejoint les lignes de bus DM 151, 152, 153.

■ **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour rejoindre les RER B et C.

Horaires et parcours : www.lavilledubois.fr > Infos pratiques > Transports



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur www.lavilledubois.fr > Les publications

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde**
Nuit (20h-8h) : contacter le commissariat de police de Sainte-Geneviève au 01 69 72 17 17
Dimanche et jours fériés : affichage des gardes sur les pharmacies
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Etat Civil

Bienvenue

03 fév. : Maïlys RICHARD
27 fév. : Liam THIBAUT
28 fév. : Noé AMATHIEU
28 fév. : Anne-Lise QUÉNÉCAN

Condoléances

01 fév. : Anna SLOTA veuve VINCENOT
03 fév. : Janine JACOB veuve DENQUIN
13 fév. : Roger CAUL
14 fév. : Claude CORNU
14 fév. : Françoise NEUN veuve BERTHELOT
20 fév. : Daniel HENRY



Dimanche 13 avril

Brocante

Centre ville
Brocante organisée par le Syndicat d'Initiative, Grande rue et autour de la place Beaulieu. Pour toute inscription, fournir une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour les habitants de la Grande rue + un chèque de caution de 10 € pour tous.

Inscriptions :

- Pour les habitants de la Grande rue : Syndicat d'Initiative, 12 rue Ambroise Paré, 01 69 01 19 33 (ouvert de 14h30 à 17h30 du lundi au vendredi) - 21 € les 3 mètres.
- Emplacements autour de la place Beaulieu : Daniel Organisation, 06 03 81 96 05 - 30 € les 4 mètres avec voiture.

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 avril

Les Rencontres du Jazz



Escale

Musique et danse sont au rendez-vous de cette 11^e édition des Rencontres du Jazz. Groupes programmés : Robin McKelle & The flytones, OSS, Woodtown Combo de La Ville du Bois, Soul Lemon de Champlan, Woodtown Big Band de La Ville du Bois.

En savoir plus : www.lavilledubois.fr

Samedi 5 avril, de 8h30 à 11h30

Essonne verte, Essonne propre

Dans les bois

Les participants à l'opération du Conseil général "Essonne verte, Essonne propre" iront nettoyer les bois. Rendez-vous à 8h30 aux services Techniques, au 20 rue Ambroise Paré.

Renseignements : 01 64 49 56 83

Samedi 5 avril, à partir de 12h30

Barbecue pour le Sidaction

Micado

Barbecue organisé par l'association Inter'Val, le Micado et le CCAS, en faveur du Sidaction. Ouvert à tous, sans inscription.

Renseignements : Micado, 01 69 63 34 12

Vendredi 11 avril, 20h30

Théâtre : "Y en a pas"

Escale

Le Syndicat d'Initiative propose une pièce de théâtre, par la compagnie Elixir. "Y en a pas" est l'histoire de trois femmes qui se réunissent un week-end à la campagne pour trouver une pièce de théâtre qui leur apportera notoriété et fortune. Un spectacle dit, chanté et dansé plein d'humour, de tendresse et de dynamisme. Prix : selon le bon vouloir des participants. Sans inscription.

Samedi 12 avril

Rallye moto

L'Aquatique Moto Club propose "La liaison bleue", un parcours au travers de l'Essonne. Cette journée de détente et de partage entre motards permettra de parcourir une distance inférieure à 150 km. Départ aux environs d'Evry. Règlement et inscription (avant le 6 avril) sur mc.lm.free.fr.

Contact : 06 15 40 66 38

Samedi 12 et dimanche 13 avril

Rencontre de jeux vidéo

Escale

L'association GIV organise une nouvelle édition de la GIV-LAN.

Inscription obligatoire sur www.giv-lan.fr

Dimanche 27 avril, 15h

Bal musette

Petit gymnase

Les amateurs de tango, chacha, passodoble et autres danses trouveront... chaussure à leur pied. Après-midi ouvert à tous, animé par un orchestre avec accordéon. Participation : 15 €.

Inscriptions :

Syndicat d'Initiative, 01 69 01 19 33



Mai en bref

- 08 : commémoration
- 17 et 18 : exposition sur le débarquement
- 18 : balle aux prisonniers
- 23 : fête des voisins
- 24 : concert chorale
- 24 : repas de printemps pour les anciens
- 25 : élections européennes
- 1^{er} juin : journée de la diversité

Petite enfance

Biblio-bébé

Vendredi 11 avril, de 10h à 11h
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.
Contact : 01 64 49 59 41